

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Date : 12 juillet 2016

Index : AMR 23/4440/2016

Colombie. Les menaces adressées à des journalistes risquent de fragiliser davantage encore le processus de paix engagé avec l'ELN

Les menaces de mort visant notamment un journaliste et un cameraman, reçues par l'un d'eux le 8 juillet via le chat, ne vont guère faire avancer le processus de paix entamé entre le gouvernement et l'Armée de libération nationale (Ejército de Liberación Nacional, ELN) s'il se confirme que les menaces émanent effectivement de ce mouvement de guérilla, a déclaré Amnesty International le 12 juillet.

Ces menaces de mort, que le journaliste de RCN Diego D'Pablos a reçues sur son téléphone portable via le chat, et qui étaient aussi adressées à un de ses confrères, le cameraman Carlos Melo, étaient signées de l'ELN et indiquaient que les deux hommes étaient « des cibles militaires ». Ils ont tous les deux été enlevés pendant cinq jours par l'ELN à la fin du mois de mai dans la région de Catatumbo, dans le nord de la Colombie.

De telles menaces sapent le travail inestimable des journalistes en Colombie, qui sont depuis des années la cible de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits perpétrées par toutes les parties au conflit armé qui mine de longue date le pays, y compris par les forces de sécurité, les paramilitaires et les mouvements de guérilla.

L'ELN doit indiquer clairement si ces menaces de mort proviennent de l'un de ses membres. Elle doit en outre s'engager publiquement à respecter pleinement et immédiatement le droit international humanitaire, notamment l'obligation de faire la distinction entre les civils et les combattants.

Les autorités colombiennes doivent diligenter une enquête exhaustive et impartiale sur ces menaces, déférer à la justice tous les responsables présumés, et prendre toutes les mesures que les deux journalistes menacés jugeront nécessaires pour garantir leur sécurité.

FIN/